

§ II- LETTRES, N°298

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°56

A MADemoISELLE DE S^t JUAN, N°15

+

Dijon, ce 26 Juin 1868.

Mademoiselle et bonne Soeur,

M. l'Abbé Besson accepte; il pense nous venir le 21 au soir; je lui ai dit qu'une voiture viendrait le prendre, mais il a refusé. Il ne veut pas, dit-il, que nous fassions ces cérémonies et prendra la voiture publique. Pour moi, je ne le supporterai pas. Si vous avez une place dans votre voiture le meilleur sera sans doute de la lui offrir. Il coucherait le soir chez M. le Curé d'Oiselay et vous chez M^{lle} de Métyche

J'ai fait visite à M^{me} d'Arnoux; mais elle était sortie. J'ai la pensée de lui écrire d'ici pour lui parler et de la fête et du comité; mais vous m'avez dit que vous vous en chargeriez volontiers. Décidez ce que je dois faire. Deux (a) lettres simultanées, & une de vous et l'autre de moi obtiendraient peut être un résultat plus certain. Dans tous les cas, il n'y a pas de temps à perdre.

Je suis bien de votre avis que si nous pouvons l'avoir au Comité, nulle autre ne serait préférable

C'est à vous aussi, en qualité de secrétaire, qu'incombe le soin des lettres d'invitation. M^{me} Grusse pense, et c'était mon avis, qu'une seule lettre suffira. On se la fera passer. Il faudrait joindre à cette lettre la liste des membres du comité dans l'ordre des rues, à partir de chez M^{me} Grusse, avec prière de faire passer

(a) Un mot illisible sous "deux".



à la suivante et d'effacer son propre nom. Autrement, disait Madame Grusse, on ne sait pas à qui envoyer, ni qui a déjà reçu

Vous pourrez annoncer sur cette lettre la profession d'une de nos soeurs et la vêtue de nos deux premières petites-soeurs. Vous demanderez que celles qui se proposent de nous arriver dès la veille ou les jours précédents veuillent bien avertir 7 ou 8 jours d'avance afin de pouvoir combiner et préparer la petite hospitalité que nous serons heureux de leur offrir.

Le Révérend Père Général vient de m'écrire qu'il conserve l'espérance de venir visiter Béthanie cette année, sans doute en allant de Dijon à Plombières ou à Nancy. C'est une grande joie pour nous, et je le crois aussi, ce sera un coup de la Providence. Je compte lui avoir une voiture pour le conduire de Gray à Béthanie par Gy et de Béthanie à Noidans.

Vos appréciations relatives au Compte-rendu sont bien encourageantes et je vous en remercie, mais avant de rien décider je tiens à avoir de nouveau votre avis.

Le R.P. Boulanger pense que la 1^{re} partie, qui pourrait nous servir auprès du gouvernement mais serait peut être peu intéressante pour la plupart des personnes qui recevront le compte rendu; que d'ailleurs cela semble dépasser les bornes d'un simple compte rendu, surtout signé de noms de femmes.

La Rde M. Prieure de Béthanie est un peu de cet avis, et ajoute que la 2^e partie a le tort de révéler au public et par conséquent d'exposer à ses appréciations et à ses attaques les rouages les plus intimes de nos Constitutions.- Le R.P. Boul. pense que cela pourrait aussi faire naître des objections dans l'esprit de ceux qui n'y avaient pas pensé.

Pour moi, j'avais le projet d'être très court cette année. C'est une économie d'impression et de frais de poste; et quelques paroles (la 3^e partie par exemple,) suffiraient à entretenir le dévouement des personnes qui nous sont déjà sympathiques. Je tenais aussi à ce qu'on ne put reconnaître que je m'en étais occupé, car quelques pères s'en sont plaint à propos de celui de l'année dernière. Il a même été réglé, à cause de cela, qu'avant d'être imprimé le compte rendu serait soumis au T.R.P. Provincial, bien que mon nom n'y doive pas paraître.



D'autre part, je sais que plusieurs personnes soutiennent que l'oeuvre n'est pas conforme à l'esprit de l'Eglise, que d'autres, sans attaquer l'Oeuvre, sont désireuses d'avoir une solution à ces deux objections, qui ont dû venir, plus ou moins, à l'esprit de tout le monde.

Enfin, je trouve aussi à propos d'éclairer le gouvernement sur ce qui semblerait son devoir vis à vis des oeuvres de ce genre.

Voici donc ce que je pensais:

Former le Compte-rendu de la 2^e- et 3^e partie, avec le récit de la fête du 22 Juillet.

Quant à la 1^{re}, l'envoyer soit à la Patrie soit au Journal des villes et campagnes qui m'ont fait leurs offres de service et qui le publieraient en y mettant une signature quelconque; puis faire imprimer cela à part, comme un article de journal, et l'envoyer avec le compte-rendu à aux personnes à qui nous le jugerions utile.- Ne pourrait-on pas faire publier cela dans les Annales Franc Comtoises en priant la Patrie et les Villes et Campagnes de le reproduire ou de faire un article à cette occasion? Puis nous ferions tirer à 50-ou-600 500 ou 1000 exemplaires l'article des Annales Franc-comtoises?

Donnez-moi bien votre pensée sur tous ces points.

Oui, je prierai pour vous neveux et pour vous. J'ai pris part à toutes vos peines et quels que soient mes silences ou ma froideur, apparents, il me semble que je puis en toute exactitude me dire

Votre tout cordialement dévoué père et frère,
en Notre Seigneur et S. Dominique,

fr. M. Jean Jos. Lataste
des ff Prêch.

Mes respectueux hommages à Madame votre mère. Le R.P. Robinet n'est point nommé à Paris. J'ai appris avec bien de la peine les ennuis survenus au bon Abbé Claudon à propos du Tiers-Ordre. Je les regrette vivement. Melle Noëmi que j'ai vue hier est toujours bien désolée. Elle va aller passer quelques jours, je crois, chez Mme Grusse

